

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte = Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
<b>Band:</b>	33 (2019)
<b>Artikel:</b>	Des banquiers des horlogers aux horlogers des banquiers : une analyse quantitative du patronat des cantons de Berne, Neuchâtel et Soleure (1900-1950)
<b>Autor:</b>	Boillat, Johann
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-842478">https://doi.org/10.5169/seals-842478</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Johann Boillat

## Des banquiers des horlogers aux horlogers des banquiers

Une analyse quantitative du patronat des cantons de Berne, Neuchâtel et Soleure (1900–1950)<sup>1</sup>

From the watchmakers' bankers to the bankers' watchmakers

A quantitative analysis of management in the cantons of Bern, Neuchâtel and Solothurn (1900–1950)

This contribution is based on a database constructed from bank and industrial archives, comprising several hundred individuals and companies. The systematic treatment of the information makes it possible to select a sample composed of individuals' holdings, and, simultaneously, one or more mandates in both the watchmaking business and the financial sector. The results show the evolution of the financial structure in the watchmaking industry between 1900 and 1950. While the network becomes denser, there is also a shift of the socio-professional categories during the inter-war period. This paradigm shift expresses itself through two major phenomena: a transition of governing structures from regional facilities to national decision centers, as well as the implementation of homogeneous accounting and business norms for all parties involved in the flexible production processes. Mechanisms for voluntary collaboration help explain the longevity of the Swiss watchmaking industry. In summary, this case study underlines the potential of the quantitative approach and permits us to understand new possibilities for the history of flexible production systems, in particular within a comparative perspective based on common indicators.

1 L'auteur remercie les institutions et les personnes suivantes pour la mise à disposition des ressources: Forschungsinstitut für Wissenschafts- und Technikgeschichte, Deutsches Museum, Munich; Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), Berne; Institut d'Histoire, Faculté des Lettres et sciences humaines, Université de Neuchâtel; Stéphanie Ginalska, Institut d'études politiques, historiques et internationales, Université de Lausanne; Jörg Laubscher, Fondation Laubscher, Landstuhl (Allemagne); Manfred Laubscher, Täuffelen (Suisse); Edward Russell ainsi que les correcteurs anonymes pour leurs suggestions pertinentes. Cet article s'inscrit dans le cadre du projet FNS no 100011–109464.

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le traitement de volumes d'informations de plus en plus importants par des logiciels informatiques permet d'entrevoir de nouvelles perspectives en histoire économique.<sup>2</sup> En Suisse, ce courant a donné naissance à une multitude de travaux portant notamment sur la question des élites à l'échelle nationale<sup>3</sup> ou sectorielle.<sup>4</sup> En procédant à l'étude du patronat du district industriel horloger, cette contribution s'inscrit dans cette tendance.

D'une manière générale, les districts industriels se caractérisent par la concentration sur un territoire d'un grand nombre d'entreprises, généralement des petites et moyennes entreprises (PME), la spécialisation de ces firmes autour d'un produit et l'existence de mécanismes de coordination plus ou moins complexes.<sup>5</sup> Or, le développement volontaire de structures collectives de gouvernance est un des moyens pour le patronat de renforcer la compétitivité du système de production localisé en bannissant les comportements égoïstes.<sup>6</sup> Selon les territoires et les époques, la coopération patronale peut toucher différents domaines, dont celui de l'organisation du crédit.<sup>7</sup>

Cette étude vise donc à identifier le type de collaboration financière mis en place dans le district horloger par l'étude du développement des interconnexions entre les banquiers et les horlogers entre 1900 et 1950. Deux axes sont privilégiés. Premièrement, l'analyse vise à mettre en exergue la structure bancaire du district: quels genres d'établissements y sont représentés et de quelles régions proviennent-ils? Remarque-t-on des évolutions antagonistes et, le cas échéant, comment les expliquer? Deuxièmement, la démarche cherche à mettre en lumière la gouvernance du district: qui compose le réseau bancaire horloger et quelles fonctions principales remplit-il? Observe-t-on des changements dans la composition de la matrice et quelles en sont les raisons?

2 Myron P. Gutmann et al., «Big Data» in Economic History, in: *The Journal of Economic History* 1, 2018, pp. 268–299, pp. 269–271.

3 Gerhard Schnyder et al., *The Rise and Decline of the Swiss Company Network During the 20th Century*, Lausanne 2005; Thomas David et al., Networks of Coordination. Swiss Business Associations as an Intermediary between Business, Politics and Administration during the 20th Century, in: *Business and Politics* 11/4, 2009, pp. 1–38; Thomas David et al., De la «Forteresse des Alpes» à la valeur actionnariale. *Histoire de la gouvernance d'entreprise suisse (1880–2010)*, Zurich 2015; André Mach et al., *Les élites économiques suisses au XX<sup>e</sup> siècle*, Neuchâtel 2016.

4 Stéphanie Ginalska, Du capitalisme familial au capitalisme financier? Le cas de l'industrie suisse des machines, de l'électrotechnique et de la métallurgie au XX<sup>e</sup> siècle, Neuchâtel 2015.

5 Michel Lescure, Introduction générale. Le territoire comme organisation et comme institution, in: Michel Lescure (éd.), *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2006, pp. 1–7, p. 1.

6 Jonathan Zeitlin, Industrial Districts and Regional Clusters, in: Geoffrey Jones, Jonathan Zeitlin (éds.), *The Oxford Handbook of Business History*, Oxford 2008, pp. 219–243, pp. 225–226.

7 Michel Lescure, Introduction générale, in: Jean-François Eck, Michel Lescure (éds.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale*, Tours 2002, pp. 7–12, p. 11.

## Historiographie

Les mécanismes du district industriel horloger suisse ont déjà été étudiés par de nombreux auteurs. On peut relever les travaux traitant de la flexibilité des fabricants,<sup>8</sup> de la recherche fondamentale à l'échelle entrepreneuriale<sup>9</sup> ou communautaire,<sup>10</sup> de

- 8 Béatrice Veyrassat, Manufacturing Flexibility in Nineteenth-Century Switzerland. Social and Institutional Foundations of Decline and Revival in Calico-Printing and Watchmaking, in: Charles F. Sabel, Jonathan Zeitlin (éds.), *World of Possibilities. Flexibility and Mass Production in Western Industrialization*, New York 1997, pp. 188–237; Philippe Blanchard, *L'établissement. Étude historique d'un système de production horloger en Suisse (1750–1950)*, Chézard-Saint-Martin 2011.
- 9 Hélène Pasquier, *Die technischen Fachkräfte in der Schweizer Uhrenindustrie bis zur Mitte der 1950er-Jahre*, in: *Technikgeschichte* 4, 2005, pp. 313–332, p. 316; Patrick Linder, *De l'atelier à l'usine. L'horlogerie à Saint-Imier (1865–1918). Histoire d'un district industriel, organisation et technologie. Un système en mutation*, Neuchâtel 2008, p. 20; Hélène Pasquier, *La «Recherche et Développement» en horlogerie. Acteurs, stratégies et choix technologiques dans l'Arc jurassien suisse (1900–1970)*, Neuchâtel 2008, p. 24; Hélène Pasquier, *Acteurs, stratégies et lieux de «Recherche et Développement» dans l'industrie horlogère suisse, 1900–1970*, in: *Entreprises et histoire* 3, 2008, pp. 76–84, p. 78.
- 10 Olivier Crevoisier et al., Milieu, Industrial Organization and Territorial Production System. Towards a New Theory of Spatial Development, in: Roberto Camagni (éd.), *Innovation Networks. Spatial Perspectives*, Londres 1991, pp. 13–34, pp. 14–20; Olivier Crevoisier, Spatial Shifts and the Emergence of Innovative Milieux. The Case of the Jura Region between 1960 and 1990, in: *Environment and Planning C. Government and Policy* 11, 1993, pp. 419–430, pp. 420–421; Denis Maillat et al., Technology District and Innovation. The Case of the Swiss Jura Arc, in: *Regional Studies* 29, 1995, pp. 251–263, pp. 253–256; Olivier Crevoisier, Marché, innovation et production dans l'industrie horlogère, in: Évelyne Ternant, Anne-Marie Odouze (éds.), *De l'horlogerie aux microtechniques, 1965–1975*, Besançon 1996, pp. 67–73, p. 70; Denis Maillat et al., Les institutions horlogères et l'innovation en Suisse, in: Évelyne Ternant, Anne-Marie Odouze (éds.), *De l'horlogerie aux microtechniques, 1965–1975*, Besançon 1996, pp. 107–117; Denis Maillat, From the Industrial District to the Innovative Milieu. Contribution to an Analysis of Territorialised Productive Organisations, in: *Recherches économiques de Louvain* 64, 1998, pp. 111–129, pp. 112–114; Laurent Tissot et al., Introduction, in: Thomas Perret, André Beyner, Pierre-Alain Debély, Laurent Tissot, François Jeanneret, *Microtechniques et mutations horlogères. Clairvoyance et ténacité dans l'Arc jurassien. Un siècle de recherche communautaire à Neuchâtel*, Hauterive 2000, pp. 13–24, pp. 13–21; Olivier Crevoisier, Milieux innovateurs et transformation des systèmes de production. Le cas de l'Arc jurassien (1950–1999), in: Jean-Claude Daumas, Pierre Lamard, Laurent Tissot (éds.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750–2000). Entreprises, régulations et trajectoires*, Besançon 2007, pp. 125–148, p. 135; Olivier Hoffmann, *Die Dynamik von Technologiediffusion und deren Bedeutung für regionale Clusterentstehung. Ausgeführt am Beispiel der Innovationsgeschichte der Uhrenindustrie und der Werkzeugmaschinen*, Fribourg 2015.

l'organisation patronale,<sup>11</sup> de la concurrence internationale,<sup>12</sup> de l'intervention de l'État,<sup>13</sup> de la reproduction des dynasties familiales,<sup>14</sup> des communautés religieuses,<sup>15</sup>

- 11 Jacqueline Henry Bédat, *Témoignages. Histoire d'un syndicat patronal horloger 1916–2006*. L'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH)/Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique (APHM), Neuchâtel 2006; Pierre-Yves Donzé, *Histoire d'un syndicat patronal horloger*. L'association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH)/Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique (APHM), 1916–2006, Neuchâtel 2006, pp. 13–14; Johann Boillat, *Les véritables maîtres du Temps. Le cartel horloger suisse (1919–1941)*, Neuchâtel 2014, pp. 47–50; Johann Boillat, *Le cuivre des horlogers. L'industrie suisse des métaux non-ferreux, 1855–1992 (acteurs et marchés)*, in: *Revue historique neuchâteloise* 155, 2018, pp. 71–95.
- 12 David S. Landes, *Revolution in Time. Clocks and the Making of the Modern World*, Cambridge 1983, p. 334; Amy Glasmeier, *Technological Discontinuities and Flexible Production Networks. The Case of Switzerland and the World Watch Industry*, in: *Research Policy* 20, 1991, pp. 469–485; Amy Glasmeier, *Manufacturing Time. Global Competition in the Watch Industry 1795–2000*, New York 2000, p. 95; Cécile Agullaume, *The Swiss Watchmaking Industry Faced with Globalisation in the 1970s*, in: *ICON, Journal of the International Committee for the History of Technology* 12, 2006, pp. 190–217; Pierre-Yves Donzé, *Le district industriel horloger suisse de la cartellisation à la globalisation. L'exemple de l'industrie de la boîte de montre au cours du XX<sup>e</sup> siècle*, in: Laurent Tissot, Francesco Garufo, Jean-Claude Daumas, Pierre Lamard (éds.), *Histoires de territoires. Les territoires industriels en question XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles*, Neuchâtel 2010, pp. 327–354; Pierre-Yves Donzé, *History of the Swiss Watch Industry. From Jacques David to Nicolas Hayek*, Berne 2014, p. 4; Pierre-Yves Donzé, *From the Industrial District to the Global Firm. Swatch Group and the Swiss Watch Industry, 1960–2010*, in: *Revista de Historia Industrial* 66, 2017, pp. 191–213, pp. 193–202.
- 13 Marc Perrenoud, *Entre la charité et la révolution. Les comités de chômeurs face aux politiques de lutte contre le chômage dans le canton de Neuchâtel lors de la crise des années 1930*, in: Jean Batou, Mauro Cerutti, Charles Heimberg (éds.), *Pour une histoire des gens sans Histoire. Ouvriers, exclues et rebelles en Suisse, XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles*, Lausanne 1995, p. 106; Christophe Koller, *L'industrialisation et l'État au pays de l'horlogerie. Contribution à l'histoire économique et sociale d'une région suisse*, Courrendlin 2003, pp. 296–322; Baptiste Hurni, *L'intervention de l'État neuchâtelois dans l'économie durant la crise des années 70 ou la naissance de la promotion économique comme interventionnisme libéral*, Neuchâtel 2009; Johann Boillat, *État et industrie. L'exemple du cartel horloger suisse (1931–1951)*, in: Alain Cortat (éd.), *Contribution à une histoire des cartels en Suisse*, Neuchâtel 2010, pp. 89–136; Bruno Bohlhalter, *Unruh. Die schweizerische Uhrenindustrie und ihre Krisen im 20. Jahrhundert*, Zurich 2016.
- 14 François Jequier, *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers. Fleurier Watch Co. SA. De l'atelier familial du XIX<sup>e</sup> siècle aux concentrations du XX<sup>e</sup> siècle*, Neuchâtel 1972, pp. 326–327; François Jequier (avec la collaboration de Chantal Schindler-Pittet), *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles). Cinq générations d'entrepreneurs de la vallée de Joux au cœur d'une mutation industrielle*, Lausanne 1983, pp. 647–649; Christine Gagnebin-Diacon, *La fabrique et le village. La Tavannes Watch Co., 1890–1918*, Porrentruy 2006, pp. 13–24; Pierre-Yves Donzé, *Les patrons horlogers de La Chaux-de-Fonds. Dynamique sociale d'une élite industrielle (1840–1920)*, Neuchâtel 2007, pp. 27 ss; Bettina Hanloser, *Der Uhrenpatron und das Ende einer Ära. Rudolf Schild-Comtesse, Eterna und die schweizerische Uhrenindustrie*, Zurich 2015, pp. 19 ss.
- 15 David S. Landes, *Watchmaking. A Case Study in Enterprise and Change*, in: *Business History Review* 1, 1979, pp. 1–39, p. 33; Jacques Picard, *Swiss Made oder Jüdische Uhrenfabrikanten im Räderwerk von Politik und technischem Fortschritt. Einige Notizen über einen zeit- und grenzgeschichtlichen Forschungsgegenstand*, in: *Allmende* 13, 1993, pp. 85–105, p. 88; Stephanie Mahrer, *Handwerk der Moderne. Jüdische Uhrmacher und Uhrenunternehmer im Neuenburger Jura 1800–1914*, Cologne 2012, pp. 132 ss; Sarah Blum, *La communauté israélite de La Chaux-de-Fonds de 1933 à 1945*, Neuchâtel 2012, pp. 19 ss.

des flux migratoires<sup>16</sup> ou du système bancaire. Pour ce dernier cas, les travaux portent sur le risque de la mono-industrialisation,<sup>17</sup> sur les relations avec les milieux politiques<sup>18</sup> ou sur la nécessité de développer un réseau de succursales.<sup>19</sup> Malgré des sources généralement difficiles d'accès,<sup>20</sup> ces contributions ne s'appuient pas sur une démarche quantitative, c'est-à-dire sur un traitement systématique préalable des données sérielles. Or, l'approche chiffrée est une des voies suggérées pour saisir le fonctionnement des districts,<sup>21</sup> notamment à l'échelle des interactions entre milieux financiers et industriels.<sup>22</sup> Dans notre cas, l'analyse mathématique permet de tracer les frontières d'un district aux contours vagues<sup>23</sup> et d'identifier systématiquement les interconnexions qui se développent à l'intersection des ensembles bancaires et horlogers.

- 16 Francesco Garufo, *L'emploi du temps. L'industrie horlogère suisse et l'immigration (1930–1980)*, Lausanne 2015, p. 28.
- 17 Marc Perrenoud, *Crises horlogères et interventions étatiques. Le cas de la Banque Cantonale Neuchâteloise pendant l'entre-deux-guerres*, in: Youssef Cassis, Jakob Tanner (éds.), *Banken und Kredit in der Schweiz. Banques et crédit en Suisse (1850–1930)*, Zurich 1993, pp. 209–240; Yves Froidevaux, *Banque publique régionale et industrie. Les engagements industriels de la Banque Cantonale Neuchâteloise dans l'entre-deux-guerres*, in: Philippe Marguerat, Laurent Tissot, Yves Froidevaux (éds.), *Banques et entreprises en Europe de l'Ouest, XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles. Aspects nationaux et régionaux*, Neuchâtel 2000, pp. 251–270, p. 253; Yves Froidevaux, *State Intervention in Regional Economy during the Interwar Years in Switzerland. The Example of Two Public Regional Banks*, in: Anne-Marie Kuijlaars, Kim Prudon, Joop Visser (éds.), *Business and Society, Entrepreneurs, Politics and Networks in a Historical Perspective*, Rotterdam 2000, pp. 65–78.
- 18 Alain Cortat, *Banque, horlogerie et mécanique. Les réseaux industriels conservateurs jurassiens (1880–1930)*, in: Laurent Tissot (éd.), *Entreprises et réseaux. Les acteurs de l'industrialisation dans l'Arc jurassien (1850–1950)*, Porrentruy 1999, pp. 342–351; Yves Froidevaux, *Banque d'État et industrialisation. Les réseaux politiques et industriels de la Banque Cantonale Neuchâteloise dans l'entre-deux-guerres*, in: Laurent Tissot (éd.), *Entreprises et réseaux. Les acteurs de l'industrialisation dans l'Arc jurassien (1850–1950)*, Porrentruy 1999, pp. 331–341.
- 19 Mémoires d'Ici (éd.), *Du bon usage des sous. Crédit, épargne et banque dans le Jura bernois (1820–1920)*, Saint-Imier 2010; Alain Cortat, *Banques*, in: Alain Cortat (éd.), *Des usines dans les vallées. L'industrialisation jurassienne en images, 1870–1970*, Neuchâtel 2014, pp. 695–708; Johann Boillat, *L'or des horlogers. L'industrie neuchâteloise des métaux précieux (1846–1998). Acteurs et réseaux*, in: *Revue historique neuchâteloise* 153, 2016, pp. 23–45.
- 20 Youssef Cassis, *L'histoire des banques suisses, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, in: *Revue suisse d'histoire* 41, 1991, pp. 512–520, p. 517.
- 21 Claire Lemercier, *Analyse de réseaux et histoire*, in: *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 52, 2005, pp. 88–112, pp. 102–103; Jean-Claude Daumas, *Districts industriels. Du concept à l'histoire. Les termes du débat*, in: Dominique Barjot (éd.), *Où va l'histoire des entreprises?*, Paris 2007, pp. 131–152, pp. 144–145.
- 22 Philippe Marguerat, *Banque et industrie en Suisse, fin 19<sup>e</sup> à 1945. Considérations préliminaires*, in: Youssef Cassis, Jakob Tanner (éds.), *Banken und Kredit in der Schweiz / Banques et crédit en Suisse: (1850–1930)*, Zurich 1993, pp. 201–208, p. 207; Philippe Maguerat et al., *Introduction*, in: Philippe Marguerat, Laurent Tissot, Yves Froidevaux (éds.), *Banques et entreprises en Europe de l'Ouest, XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles. Aspects nationaux et régionaux*, Colombier 2000, pp. 5–13, p. 13.
- 23 Laurent Tissot, *Entreprises et entrepreneurs en quête d'un district industriel (1850–1980). L'Arc jurassien suisse*, in: Michel Lescure (éd.), *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2006, pp. 57–76.

## Types de réseaux et fonctions spécifiques

L'apparition d'interconnexions en Europe et aux États-Unis remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, instaurée par le développement du système bancaire.<sup>24</sup> Pour le cas helvétique, cette évolution peut être découpée en trois grandes phases.<sup>25</sup> De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1930, on assiste à la mise en place d'un réseau national des élites, sous l'impulsion des grandes banques: Société de Banque Suisse (SBS), Crédit Suisse (CS) et Union de Banques Suisses (UBS). La seconde période, qui se déploie depuis le milieu des années 1930 jusqu'aux années 1980, correspond à l'âge d'or de ce que l'on appelle la «Forteresse des Alpes». Elle se distingue, entre autres caractéristiques, par une densification du réseau, par l'intégration de nouveaux secteurs économiques et par l'augmentation du poids des administrateurs des grandes banques. La troisième période, quant à elle, s'étend des années 1980 au début du XXI<sup>e</sup> siècle et correspond à une transformation de la composition du réseau au profit d'administrateurs étrangers dans un contexte de globalisation des échanges.

Considérées dans leur ensemble, ces interconnexions constituent des réseaux remplissant différentes fonctions. Pour le cas helvétique, on distingue plusieurs types de gouvernance. Dans le «modèle du capitalisme financier» tout d'abord, les liens entre les instituts de crédit et les entreprises industrielles sont fondés sur des relations mutuelles. Ils participent de ce fait à la coordination des activités économiques entre le monde de la finance et celui de l'industrie.<sup>26</sup> Le deuxième référent est le «modèle axé sur la dépendance des ressources» qui relève le besoin pour les firmes d'avoir accès à un certain nombre d'avantages (marchés, capitaux, informations, etc.) qui peuvent être partagés à travers les réseaux d'interconnexions. Dans ce cas, la matrice agit comme un canal, fiable et direct. Troisièmement, les réseaux favorisent la préservation de la classe dirigeante. Ici, le «modèle de la cohésion de classe» engendre une multiplication de *big linkers*, soit des individus cumulant plus de trois mandats, cooptés d'après les valeurs sociales, culturelles et économiques qu'ils incarnent.<sup>27</sup> Enfin, dans le «modèle de régulation de la concurrence», les réseaux d'interconnexions restreignent l'intensité de la compétition économique entre les

24 Thomas David et al., Comparing Corporate Networks in a Long-Term Perspective, in: Thomas David, Gerarda Westerhuis, Todd Schifeling (éds.), *The Power of Corporate Networks. A Comparative and Historical Perspective*, New York 2014, pp. 1–28, pp. 13–15.

25 Schnyder (voir note 3), p. 31; David et al., De la «Forteresse des Alpes» (voir note 3), p. 46; Mach (voir note 3), p. 26.

26 Schnyder (voir note 3), pp. 53–54; Ginalski et al., From National Cohesion to Transnationalization. The Changing Role of Banks in the Swiss Company Network, 1910–2012, in: Thomas David, Westerhuis Gerarda, Todd Schifeling (éds.), *The Power of Corporate Networks. A Comparative and Historical Perspective*, New York 2014, pp. 107–124, p. 120; David et al., De la «Forteresse des Alpes» (voir note 3), pp. 212–219.

27 John Scott, Theoretical Framework and Research Design, in: Frans N. Stokman, Rolf Ziegler, John Scott (éds.), *Networks of Corporate Power. A Comparative Analysis of Ten Countries*,

entreprises en multipliant des relations de coopération entre elles. On constate, dans cette dernière déclinaison, une corrélation entre l'apparition de *big linkers* et le développement de la cartellisation.<sup>28</sup> On parle alors, de fonction régulatrice du réseau.

## Données

Les données sont extraites à partir de sources primaires (rapports annuels des banques, syndicats et entreprises et publications officielles de la Confédération) et secondaires (littérature bancaire et horlogère publiée par le patronat, la presse locale et professionnelle et les bases de données historiques accessibles en ligne). Ce corpus a été enrichi par une bibliographie consacrée à la question du district industriel horloger suisse, sous ses aspects bancaires, technologiques, industriels, politiques et familiaux.<sup>29</sup> De cette manière, la chronologie de la prise de fonctions des individus a pu être retracée:<sup>30</sup> les acteurs issus de la filière industrielle sont désignés «horlogers» alors que ceux ayant suivi une formation initiale dans la finance sont considérés comme «banquiers».

Le réseau retenu dans le cadre de cette étude se compose des personnes qui exercent un ou plusieurs mandats (comité de direction et/ou conseil d'administration) au sein d'une banque *et simultanément* un ou plusieurs mandats (comité de direction et/ou conseil d'administration) au sein d'une entreprise horlogère et/ou d'un syndicat horloger, pour la période allant de 1900 à 1950. Chaque projection fait apparaître les interconnexions entre la sphère industrielle et financière: lorsqu'une personne physique (banquier ou horloger) exerce un mandat auprès d'une personne morale (banques, entreprises ou syndicats), un lien apparaît entre les deux.<sup>31</sup>

## Les banquiers des horlogers (1900–1925)

La majorité des enquêtes précédemment évoquées font l'impasse sur la délimitation préalable du district industriel horloger suisse. Or, le recours aux statistiques historiques permet de cerner le concept selon la répartition territoriale des employés horlogers-bijoutiers et selon la proportion de ces derniers au regard des secteurs secondaires

Cambridge 1985, pp. 11–12, pp. 1–19; Michael Useem, Corporations and the Corporate Elite, in: Annual Review of Sociology 6, 2010, pp. 41–70, p. 62.

28 Paul Windolf, Coordination and Control in Corporate Networks. United States and Germany in Comparison 1896–1938, in: European Sociological Review 25, 2009, pp. 443–457, p. 446.

29 Le détail est librement accessible à l'adresse suivante: [www.researchgate.net/profile/Johann\\_Boillat](http://www.researchgate.net/profile/Johann_Boillat).

30 Lemercier (voir note 21), p. 102.

31 Pour les questions relatives à la méthodologie, se référer à l'Annexe 1.

cantonaux respectifs (Graphique 1). D'après la première approche, il ressort que la majorité des places de travail impliquées dans l'horlogerie et la bijouterie sont implantées dans huit cantons: Berne, Bâle-Campagne, Genève, Neuchâtel, Soleure, Vaud, Schaffhouse et Fribourg. Trois d'entre eux, Berne, Neuchâtel et Soleure, ont la particularité d'occuper près de 8 horlogers-bijoutiers sur 10 en Suisse. D'après la seconde approche, les trois derniers arrondissements évoqués présentent les valeurs les plus importantes. En effet, les deux secteurs – l'horlogerie et la bijouterie – absorbent presque la moitié des emplois du canton de Neuchâtel et entre 14 et 21% de ceux des cantons de Berne et de Soleure, loin devant d'autres foyers, tels que Vaud (entre 4 et 6%) ou Genève (entre 6 et 12% seulement).

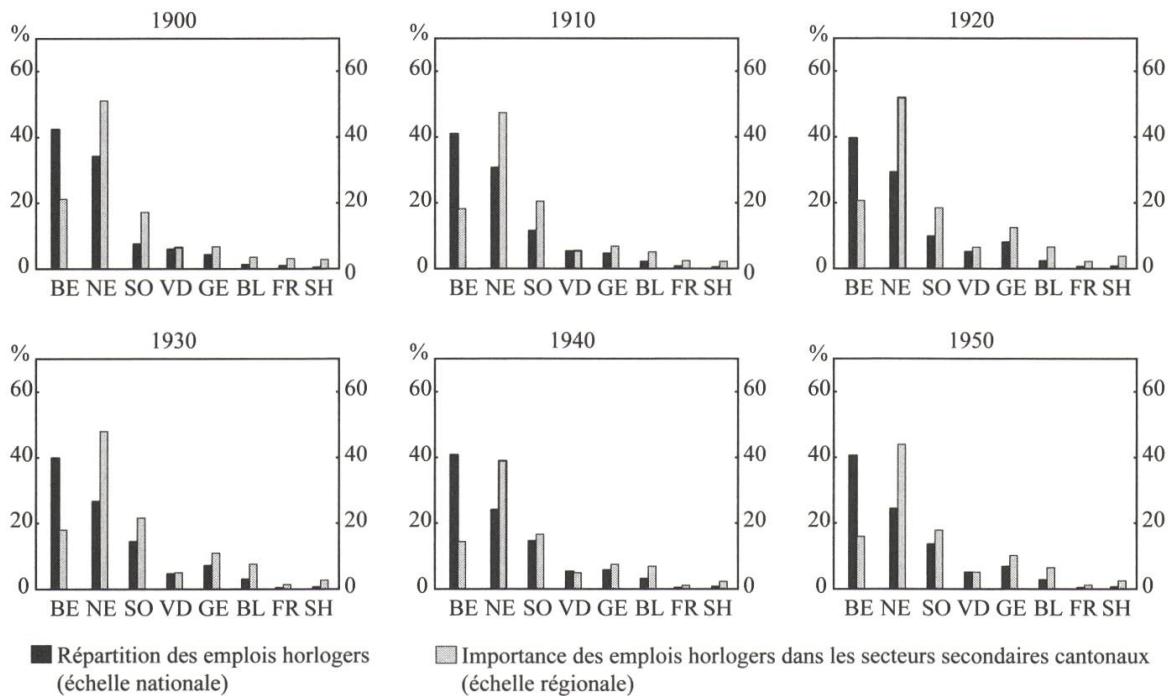
Cette convergence, par la localisation nationale et par la dépendance cantonale, permet de clarifier deux points essentiels. En premier lieu, le caractère fractionnable du système productif horloger (établissement) explique l'implantation hors district de sous-systèmes articulés autour d'une ou deux manufactures et de leurs sous-traitants exclusifs. C'est le cas notamment dans la Broye fribourgeoise, dans le Valais francophone ou dans le Jura vaudois, bâlois et schaffhousois ainsi qu'au Tessin.<sup>32</sup> En deuxième lieu, la statistique officielle n'opère pas la distinction entre employés horlogers et employés bijoutiers. C'est cet amalgame initial qui explique la position particulière de la «Fabrique genevoise», active dans l'horlogerie bien évidemment mais dont une part importante des emplois est absorbée par l'industrie du luxe.<sup>33</sup> Or, c'est justement le caractère homogène des activités qui constitue l'essence même du district.<sup>34</sup> À travers l'analyse comparative des économies cantonales, ces activités

32 Estelle Fallet et al., L'horlogerie dans le canton de Fribourg, in: Catherine Cardinal, François Jequier, Jean-Marc Barrelet, André Beyner (éds.), *L'homme et le temps en Suisse 1291–1991*, La Chaux-de-Fonds 1991, pp. 117–122; Marianne Berlinger-Konqui, L'horlogerie dans le canton du Valais, in: Catherine Cardinal, François Jequier, Jean-Marc Barrelet, André Beyner (éds.), *L'homme et le temps en Suisse 1291–1991*, La Chaux-de-Fonds 1991, pp. 173–178; Marianne Berlinger-Konqui, L'horlogerie dans le canton de Vaud, in: Catherine Cardinal, François Jequier, Jean-Marc Barrelet, André Beyner (éds.), *L'homme et le temps en Suisse 1291–1991*, La Chaux-de-Fonds 1991, pp. 179–186; Hans Christoph Ackermann, L'horlogerie dans les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, in: Catherine Cardinal, François Jequier, Jean-Marc Barrelet, André Beyner (éds.), *L'homme et le temps en Suisse 1291–1991*, La Chaux-de-Fonds 1991, pp. 99–104; Otto Heller, L'horlogerie dans le canton de Schaffhouse, in: Catherine Cardinal, François Jequier, Jean-Marc Barrelet, André Beyner (éds.), *L'homme et le temps en Suisse 1291–1991*, La Chaux-de-Fonds 1991, pp. 155–160; Luca von Felten, L'horlogerie dans le canton du Tessin, in: Catherine Cardinal, François Jequier, Jean-Marc Barrelet, André Beyner (éds.), *L'homme et le temps en Suisse 1291–1991*, La Chaux-de-Fonds 1991, pp. 167–172.

33 Nadège Sougy, Liberté, légalité, qualité. Le luxe des produits d'or et d'argent à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle, in: *Entreprises et Histoire* 46, 2007, pp. 71–84; Nadège Sougy, Les montres de Genève au XIX<sup>e</sup> siècle. La fabrique des qualités, in: *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 1, 2018, pp. 7–28.

34 Zeitlin (voir note 6), p. 224; Jonathan Zeitlin, Districts industriels et flexibilité de la production hier, aujourd'hui et demain, in: Michel Lescure (éd.), *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2006, pp. 447–472, p. 450.

Graphique 1: Répartition des emplois de l'industrie horlogère et bijoutière suisse (1900–1950)

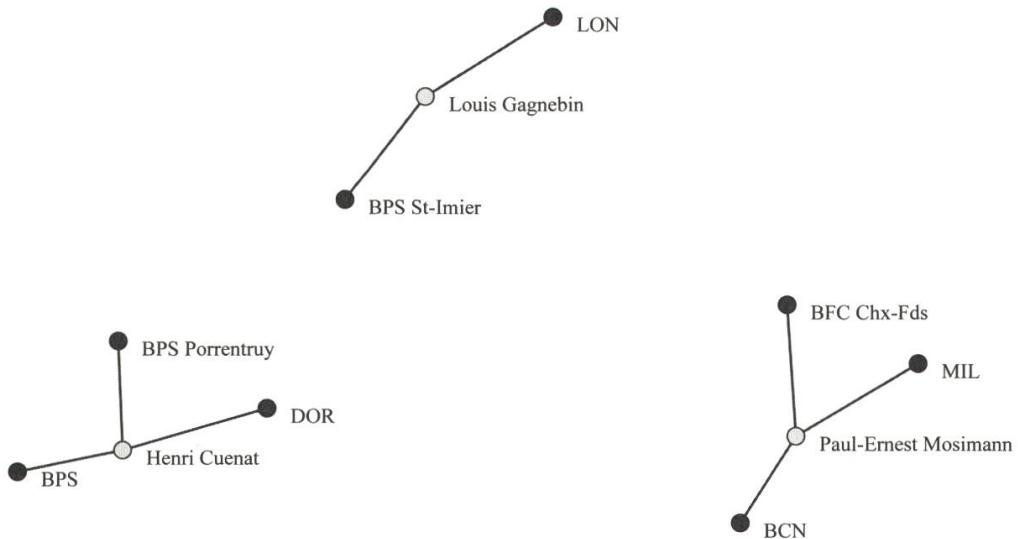


Source: Universität Zürich UZH, Forschungstelle für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte (FSW), Enter the Data Base, [www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php](http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php), Tables F10a et F10b.

ne sont pas majoritaires. Elles ne constituent donc pas un tissu cohérent. Dans notre cas, le district industriel horloger peut donc être défini comme un espace délimité par les cantons de Berne, Neuchâtel et Soleure et sur lequel l'établissement représente la majorité des emplois du secteur secondaire, en valeur absolue et en valeur relative. C'est à l'intérieur de cet espace que se développent des interconnexions.

Durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, l'évolution du réseau bancaire horloger du district se déroule en deux séquences bien distinctes. Jusque dans les années 1910, les points de contacts entre les deux univers sont rares. Pour l'année 1900, on peut identifier trois personnages: un banquier et deux industriels (Figure 1). Il s'agit respectivement d'Henri Cuenat, de Louis Gagnebin et de Paul-Ernest Mosimann. Le premier est administrateur de la direction centrale de la Banque Populaire Suisse à Berne (BPS), de la succursale de cette même BPS à Porrentruy et des usines métallurgiques de Dornach. Le deuxième siège simultanément à la direction de la manufacture Longines et au comité de la succursale de la BPS à Saint-Imier. Le troisième, quant à lui, représente l'entreprise familiale Mildia SA au conseil d'administration de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) et au Bureau fédéral de contrôle des ouvrages d'or et d'argent de La Chaux-de-Fonds.

Figure 1: Réseau des banquiers et des horlogers suisses du district industriel en 1900

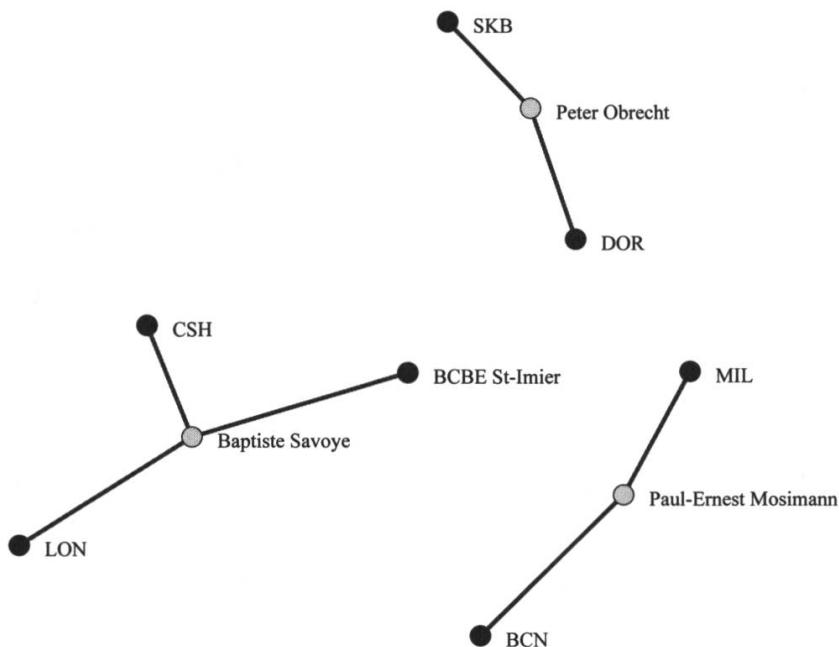


BCN = Banque Cantonale Neuchâteloise; BFC Chx-Fds = Bureau fédéral de contrôle des ouvrages d'or et d'argent de La Chaux-de-Fonds; BPS = Banque Populaire Suisse; DOR = Usines métallurgiques de Dornach SA; LON = Fabrique des Longines, Francillon & Co. SA; MIL = Mildia SA. Calculs générés en février 2017.

En 1910, la situation n'a que très légèrement évolué (Figure 2). Quand bien même de nouveaux *interlockers* apparaissent, la représentation des intérêts ne change pas fondamentalement: la place d'Henri Cuenat est reprise par Peter Obrecht, administrateur des Usines métallurgiques de Dornach et de la Banque Cantonale Soleuroise (SKB); Louis Gagnebin est remplacé par Baptiste Savoye, directeur de la manufacture Longines, membre du comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie (CSH) et de la succursale de la Banque Cantonale Bernoise (BCBE) de Saint-Imier. Quant au réseau de la fabrique Mildia, il demeure quasiment en l'état.

En 1920, les résultats sont différents (Figure 3). Bien que toujours scindé en trois parties, le système est plus étendu. Le premier noyau est constitué par la CSH, dont les membres font le lien avec trois succursales de la BPS: à Porrentruy (Émile Juillard senior), à Moutier (Paul Lardon) et à Saint-Imier. Pour ce dernier village, on constate un renforcement de nature parentale: le père Baptiste Savoye est représenté au siège local de la BCBE alors que son fils, Maurice, apparaît dans celui de la BPS. Le deuxième bloc gravite autour du Dr Édouard Tissot-Daguette, administrateur de la direction centrale de la SBS, de la manufacture familiale Tissot au Locle, de la Société anonyme de Câbleries et Tréfileries de Cossonay dans le canton de Vaud et

Figure 2: Réseau des banquiers et des horlogers suisses du district industriel en 1910



BCBE = Banque Cantonale Bernoise; BCN = Banque Cantonale Neuchâteloise; CSH = Chambre suisse de l'horlogerie; DOR = Usines métallurgiques de Dornach SA; LON = Fabrique des Longines, Francillon & Co. SA; MIL = Mildia SA; SKB = Banque Cantonale Soleuroise (Solothurner Kantonalbank). Calculs générés en février 2017.

des Usines métallurgiques de Dornach SA.<sup>35</sup> Le troisième agrégat révèle la présence d'un groupe rattaché à la BCN et à la filière de l'or, avec Jean Gabus, Louis Gaillard, Édouard Petitpierre et Charles Seinet senior.

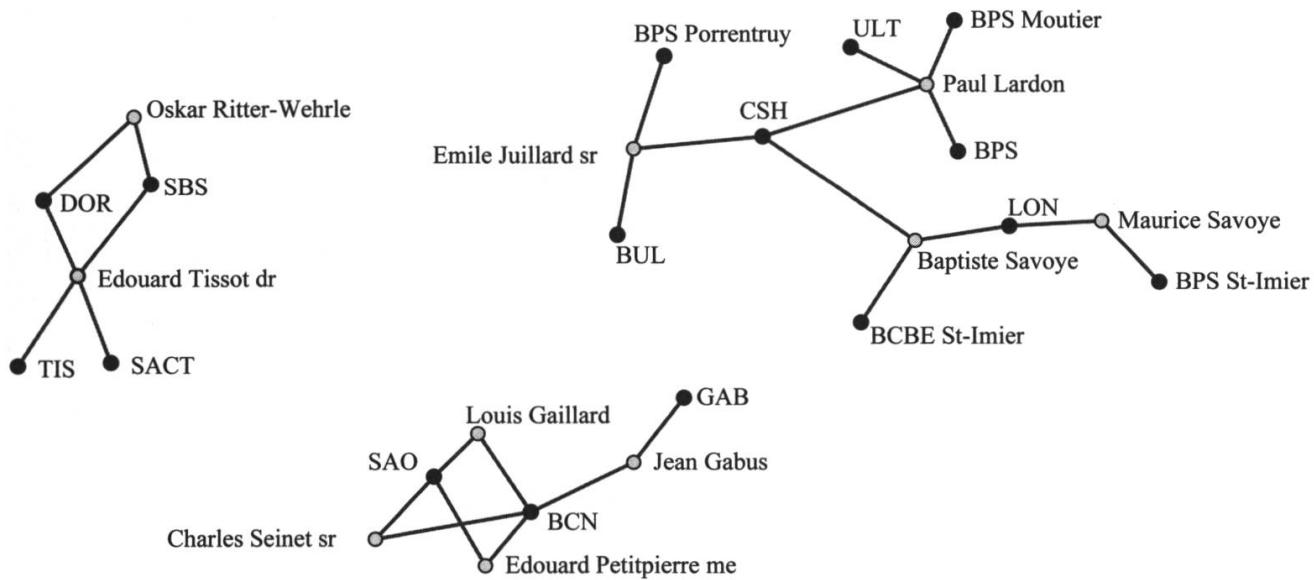
Cette première série de résultats permet de mettre en évidence plusieurs éléments. Le réseau est fractionné en trois juridictions. Le canton de Neuchâtel avec la BCN, le canton de Berne avec la BCBE et la BPS et le canton de Soleure avec la SKB confirment l'implication des banques régionales dans le financement de l'horlogerie en particulier<sup>36</sup> et dans les districts industriels plus généralement.<sup>37</sup> Les débuts semblent être articulés autour d'une activité horlogère précise à l'image des métaux précieux pour le canton de Neuchâtel et des métaux non ferreux pour le canton de

35 Le Dr Édouard Tissot-Daguette (1864–1939) ne doit pas être confondu avec son homonyme, Édouard Tissot-Daguette (1881–1961), ni surtout avec Édouard Tissot (1863–1946), président de la CSH entre 1923 et 1934.

36 Philippe Marguerat, Banques locales et banques régionales en Suisse, in: Michel Lescure, Alain Plessis (éds.), *Banques locales et banques régionales en Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2004, pp. 109–125, pp. 115 ss.

37 Pietro Alessandrini et al., Banks' Localism and Industrial District, in: Giacomo Becattini, Marco Bellandi, Lisa De Propis (éds.), *A Handbook of Industrial Districts*, Cheltenham 2009, pp. 471–482, pp. 480–482.

Figure 3: Réseau des banquiers et des horlogers suisses du district industriel en 1920



BCBE = Banque Cantonale Bernoise; BCN = Banque Cantonale Neuchâteloise; BPS = Banque Populaire Suisse; BUL = Bulla SA; CSH = Chambre suisse de l'horlogerie; DOR = Usines métallurgiques de Dornach SA; GAB = Gabus Frères SA, Usine Safir SA; LON = Fabrique des Longines, Francillon & Co. SA; SACT = SA de Câbleries et Tréfileries de Cossonay; SAO = Société d'apprétage d'or SA; SBS = Société de Banque Suisse; TIS = Tissot Charles & Fils SA; ULT = Ultra SA. Calculs générés en février 2017.

Soleure. Enfin, on relève que ce sont des horlogers qui font le lien avec la finance et non des banquiers qui font le lien avec l'industrie.

Cette distribution des rôles se trouve aux antipodes d'une image selon laquelle les institutions de crédit contrôleraient unilatéralement l'économie locale. En siégeant dans une banque, l'administrateur engendre ici un croisement des renseignements. D'un côté, il accède à des données sur la clientèle de l'établissement, pour partie composée d'horlogers et de sous-traitants concurrents. De l'autre, de par sa connaissance pointue du système productif, il est à même de fournir à la banque des données complémentaires sur la solvabilité de ses clients. De cette manière, l'asymétrie de l'information s'en trouve réduite. Ce cas de figure a notamment été mis en lumière par Francesca Carnevali pour l'Angleterre<sup>38</sup> et l'Italie,<sup>39</sup> ainsi que par

38 Francesca Carnevali, Les banques régionales en Angleterre, in: Michel Lescure, Alain Plessis (éds.), *Banques locales et banques régionales en Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2004, pp. 44–60, pp. 51 ss.

39 Francesca Carnevali, Between Markets and Networks. Regional Banks in Italy, in: *Business History* 38, 1996, pp. 84–100, pp. 85 ss.

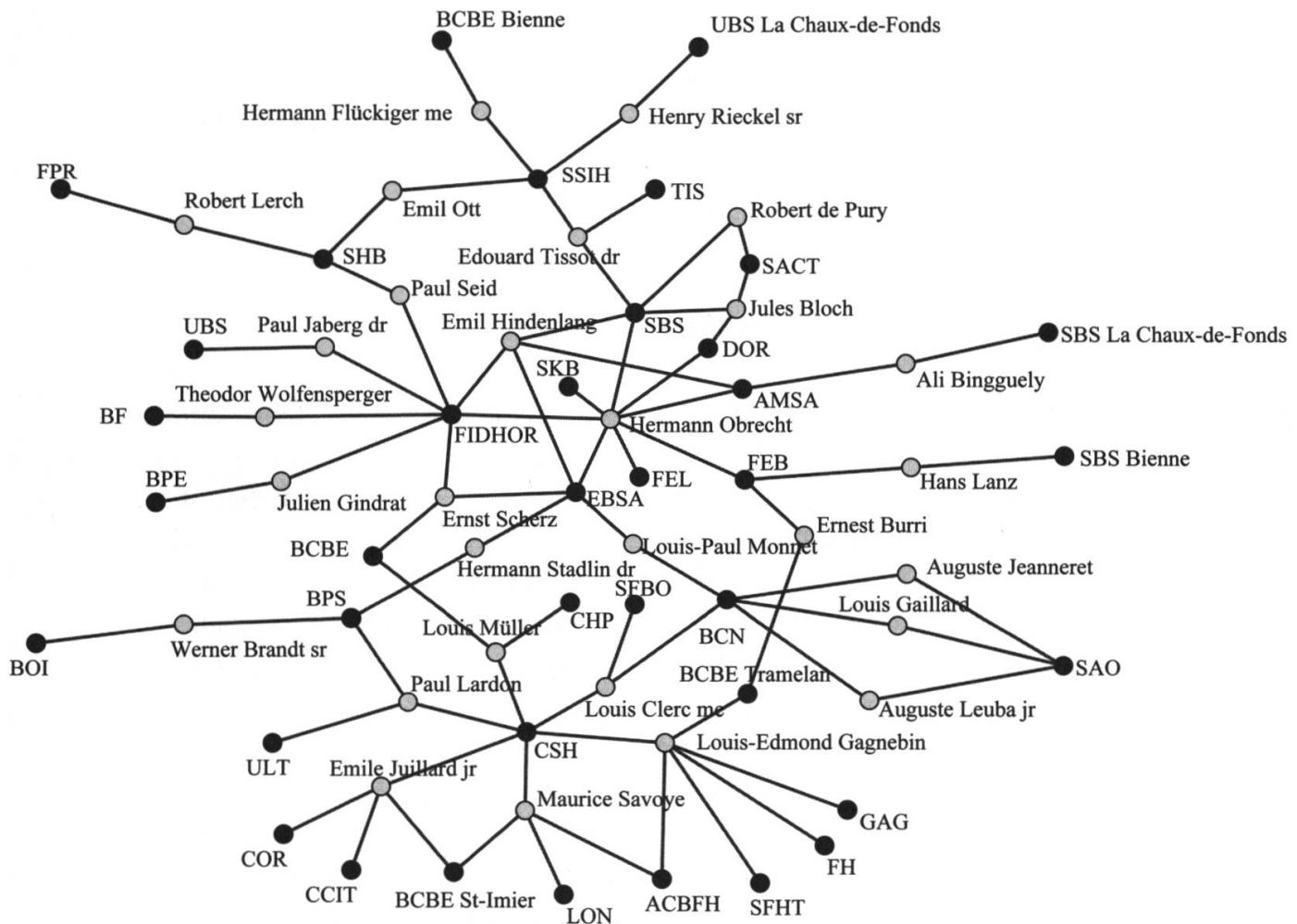
Michel Lescure pour la région du Choletais en France.<sup>40</sup> Les opérations financières ainsi analysées sont considérées comme moins risquées et permettent un meilleur rendement. La surveillance économique du territoire communal s'en trouve optimisée, tant du point de vue bancaire que du point de vue industriel. Dans le cas d'espèce, une situation est particulièrement édifiante pour le village de Saint-Imier en 1920, lorsque deux administrateurs de la même famille siègent dans deux conseils de banques de la commune: la BPS avec Maurice Savoye et la BCBE avec son fils, Baptiste Savoye.

## Les horlogers des banquiers (1925–1950)

La succession de crises en 1918,<sup>41</sup> 1922<sup>42</sup> et 1931<sup>43</sup> conduit certains établissements financiers, trop engagés dans l'industrie horlogère, dans une situation difficile. Tel est le cas de la BCN, de la Banque Perret & Cie (BPE)<sup>44</sup> ou de la BPS,<sup>45</sup> par exemple. Face à la menace d'une banqueroute, les élites créent deux mécanismes de coordination, sous la forme de sociétés anonymes. La première est fondée en 1928. La Fiduciaire horlogère suisse SA (Fidhor) a pour charge d'évaluer la santé financière de toutes les entreprises actives dans la branche, d'imposer aux acteurs une pratique comptable unifiée et de placer sur liste noire les industriels dont le comportement menace la qualité de la production.<sup>46</sup> La seconde est une holding créée en 1931. La Société générale de l'industrie horlogère suisse SA (ASUAG) est chargée de mettre un terme à la transplantation de l'horlogerie suisse en supprimant l'exportation de chablons à destination des nations concurrentes (France, Allemagne, Pologne, États-Unis et Japon principalement). Pour y parvenir, elle dispose de moyens importants qui lui permettent de racheter la dissidence sur le marché des mouvements de montres, soit les producteurs d'ébauches, de balanciers, d'assortiments et de spiraux.<sup>47</sup> Comme nous allons le voir, cette double réaction se répercute sur la structure du réseau.

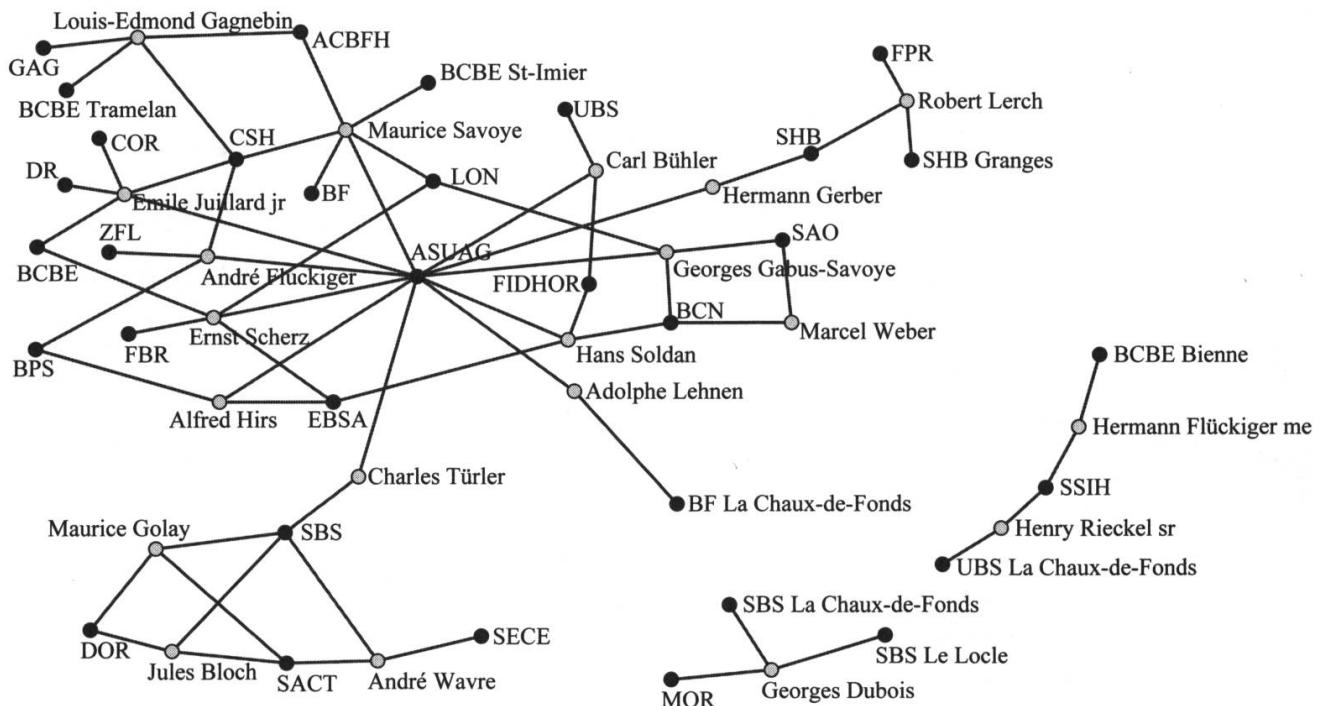
- 40 Michel Lescure, *Entre ville et campagne. L'organisation bancaire des districts industriels. L'exemple du Choletais*, in: Jean-François Eck, Michel Lescure (éds.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale (XVI<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècle)*, Tours 2002, pp. 81–102.
- 41 Hélène Pasquier, *Uhren, Kompass und elektrische Zähler. Longines, 1910–1925*, in: Roman Rossfeld, Tobias Straumann (éds.), *Der vergessene Wirtschaftskrieg. Schweizer Unternehmen im Ersten Weltkrieg*, Zurich 2008, pp. 151–169, p. 155.
- 42 Boillat, *Les véritables maîtres du Temps* (voir note 11), pp. 81–90.
- 43 Boillat, *Les véritables maîtres du Temps* (voir note 11), pp. 309–351.
- 44 Perrenoud (voir note 17), pp. 209–240; Froidevaux, *Banque publique régionale* (voir note 17), pp. 251–270.
- 45 Youssef Cassis, *Banks and Banking in Switzerland in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, in: Manfred Pohl (éd.), *Handbook on the History of European Banks*, Hants 1994, pp. 1015–1133, pp. 1079–1083.
- 46 Boillat, *Les véritables maîtres du Temps* (voir note 11), pp. 139–196.
- 47 Johann Boillat, *La liberté n'a pas de prix! Les dissidents du cartel horloger suisse (1931–1941)*, in: *Chronométrophilia* 77, 2015, pp. 63–80.

Figure 4: Réseau des banquiers et des horlogers suisses du district industriel en 1930



ACBFH = Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie; AMSA = A. Michel SA; BCBE = Banque Cantonale Bernoise; BCN = Banque Cantonale Neuchâteloise; BF = Banque fédérale SA; BOI = Fonderie Boillat SA; BPE = Banque Perret & Cie; BPS = Banque Populaire Suisse; BUL = Bulla SA; CCIT = Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail; CHP = La Champagne SA; COR = Cortébert Watch Co., Juillard & Cie; CSH = Chambre suisse de l'horlogerie; DOR = Usines métallurgiques de Dornach SA; EBSA = Ébauches SA; FEB = Fabriques d'ébauches bernoises SA; FEL = Felsa SA; FH = Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie; Fidhor = Fiduciaire horlogère suisse SA; FPR = Fabriques de pignons réunies SA; GAB = Gabus Frères SA, Usine Safir SA; GAG = Gagnebin SA, Les Fils de Numa; LON = Fabrique des Longines, Francillon & Co. SA; SACT = SA de Câbleries et Tréfileries de Cossonay; SAO = Société d'apprêtage d'or SA; SBS = Société de Banque Suisse; SFBO = Société suisse des fabricants de boîtes de montres en or; SFHT = Société des fabricants d'horlogerie de Tramelan; SHB = Solothurner Handelsbank; SKB = Solothurner Kantonalbank; SSIH = Société suisse pour l'industrie horlogère SA; TIS = Tissot Charles & Fils SA; UBS = Union de Banques Suisses; ULT = Ultra SA. Calculs générés en février 2017.

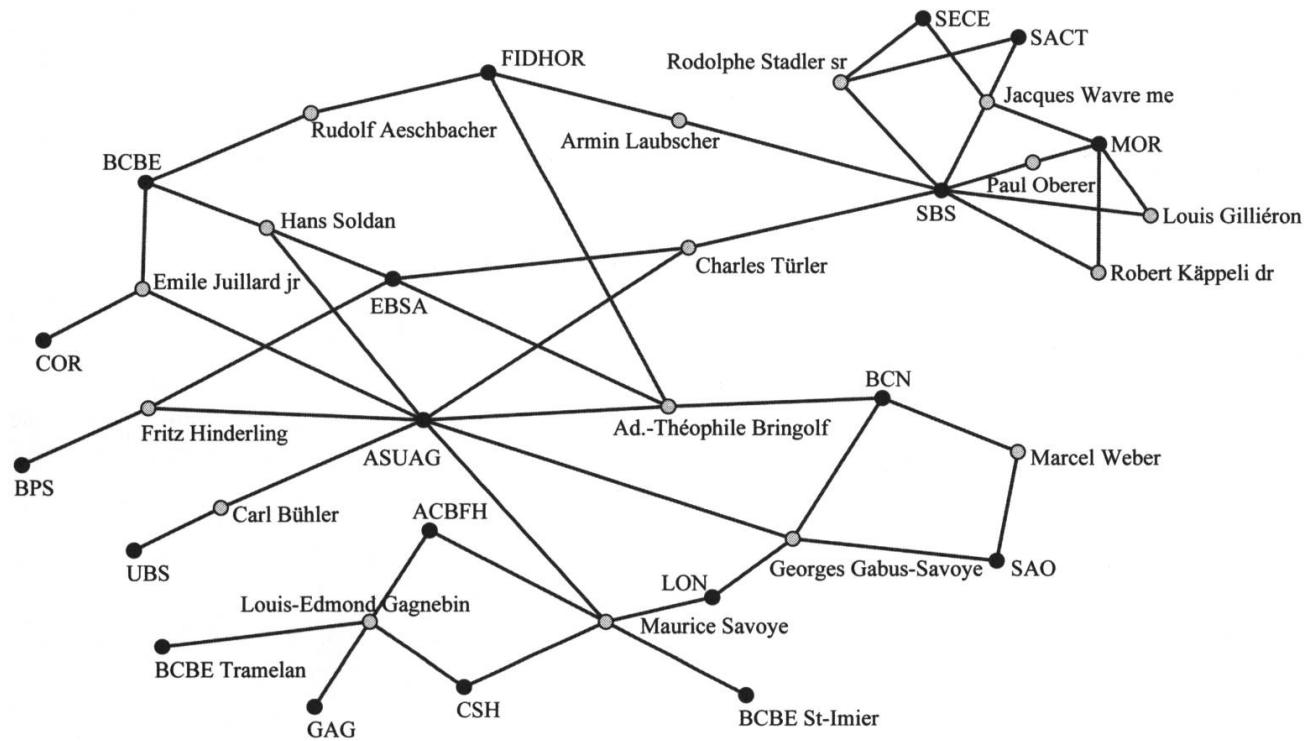
Figure 5: Réseau des banquiers et des horlogers suisses du district industriel en 1940



ACBFH = Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie; ASUAG = Société générale de l'industrie horlogère suisse SA; BCBE = Banque Cantonale Bernoise; BCN = Banque Cantonale Neuchâteloise; BF = Banque fédérale SA; BPS = Banque Populaire Suisse; COR = Cortébert Watch Co., Juillard & C<sup>ie</sup>; CSH = Chambre suisse de l'horlogerie; DOR = Usines métallurgiques de Dornach SA; DR = Délégations réunies; EBSA = Ébauches SA; FBR = Fabriques de balanciers réunies SA; Fidhor = Fiduciaire horlogère suisse SA; FPR = Fabriques de pignons réunies SA; GAG = Gagnebin SA, Les Fils de Numa; LON = Fabrique des Longines, Francillon & Co. SA; MOR = Metalor SA; SACT = SA de Câbleries et Tréfileries de Cossonay; SAO = Société d'apprétage d'or SA; SBS = Société de Banque Suisse; SECE = Société d'exploitation des câbles électriques; SFBO = Société suisse des fabricants de boîtes de montres en or; SHB = Banque commerciale de Soleure (Solothurner Handelsbank); SSIH = Société suisse pour l'industrie horlogère SA; TIS = Tissot Charles & Fils SA; UBS = Union de Banques Suisses; ZFL = Zélim Fluckiger & Fils SA, Cadrans. Calculs générés en février 2017.

En 1930, celui-ci devient plus large dans le sens où il se présente pour la première fois de manière non fragmentée (Figure 4). Les résultats révèlent la centralité de Fidhor, soit l'organe de contrôle du crédit bancaire. Par ailleurs, la matrice est dominée par deux individualités: le Soleurois Hermann Obrecht, qui collectionne huit mandats (deux dans la finance et six dans l'industrie) et le Bernois Louis-Edmond Gagnebin, qui cumule six sièges (un dans la banque et cinq dans l'horlogerie). Enfin, on constate que les administrateurs des banques régionales, Julien Gindrat (BPE), Ernst Scherz (BCBE), Paul Seid (SHB) et Hermann Obrecht (SKB), côtoient désormais ceux

Figure 6: Réseau des banquiers et des horlogers suisses du district industriel en 1950



ACBFH = Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie; ASUAG = Société générale de l'industrie horlogère suisse SA; BCBE = Banque Cantonale Bernoise; BCN = Banque Cantonale Neuchâteloise; BPS = Banque Populaire Suisse; COR = Cortébert Watch Co., Juillard & Cie; CSH = Chambre suisse de l'horlogerie; EBSA = Ébauches SA; Fidhor = Fiduciaire horlogère suisse SA; GAG = Gagnebin SA, Les Fils de Numa; LON = Fabrique des Longines, Francillon & Co. SA; MOR = Metalor SA; SACT = SA de Câbleries et Tréfileries de Cossonay; SAO = Société d'apprêtage d'or SA; SBS = Société de Banque Suisse; SECE = Société d'exploitation des câbles électriques; UBS = Union de Banques Suisse. Calculs générés en février 2017.

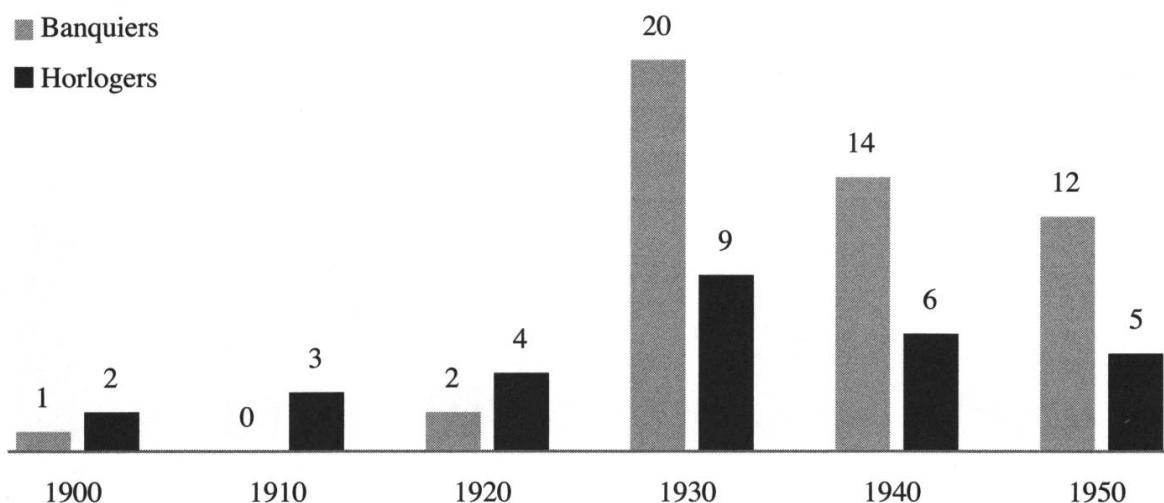
des banques nationales, Emil Hindenlang (SBS), Paul Jaberg (UBS) et Thoedor Wolfensperger (BF).

En 1940, la trame est désormais dominée par l'ASUAG et ses onze administrateurs (Figure 5). Ils représentent tant des banques à vocation régionale telles la BCBE (Maurice Savoye, Ernst Scherz et Émile Juillard junior),<sup>48</sup> la BCN (Hans Soldan et Georges Gabus-Savoye) et la Banque commerciale de Soleure – SHB (Hermann Gerber), que des institutions plus importantes comme la BPS (Alfred Hirs, Carl Bühler et André Fluckiger),<sup>49</sup> la SBS (Karl Türler) et la Banque fédérale SA (Maurice Savoye

48 Émile Juillard junior (1885–1957) de Cortébert ne doit pas être confondu avec son père, Émile Juillard senior (1864–1907), ce dernier se distinguant lui-même de son homonyme, Émile Juillard senior (1853–1941) de Porrentruy.

49 André Fluckiger (1892–1979) et Hermann Flückiger (1885–1960) n'ont pas de liens de parenté.

Graphique 2: Banquiers et horlogers (administrateurs multiples) dans le district industriel entre 1900 et 1950

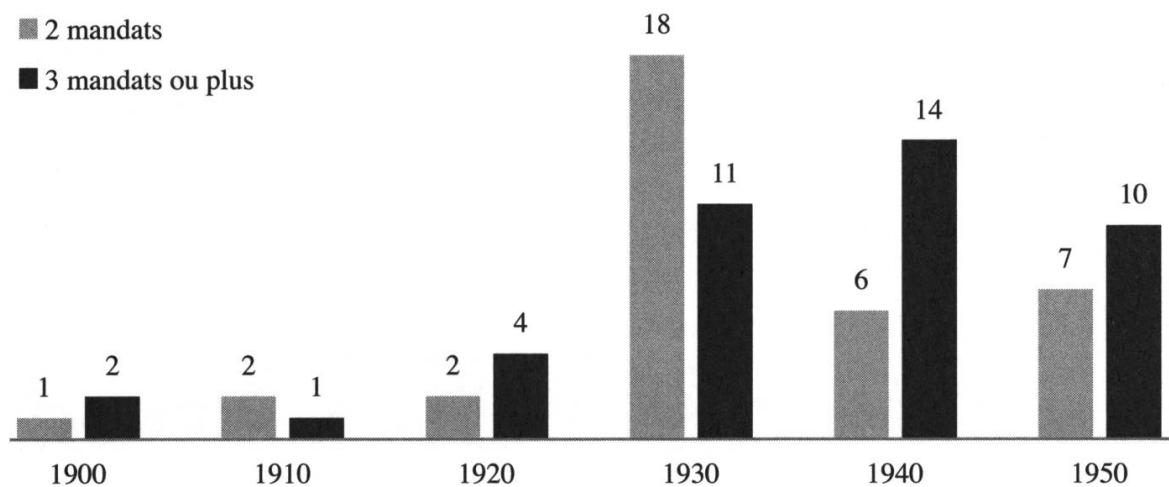


Calculs générés en février 2017.

également). De plus, trois individus occupent une place particulière dans le sens où ils sont rattachés aux agences locales de banques nationales: Adolphe Lehnens (Banque fédérale SA à La Chaux-de-Fonds), Georges Dubois (SBS à La Chaux-de-Fonds et au Locle) et Henry Rieckel (UBS à La Chaux-de-Fonds).

En 1950, le réseau se présente de la manière suivante (Figure 6). Si la trame est toujours articulée autour de l'ASUAG, les résultats indiquent la position renforcée de la SBS, grâce à Armin Laubscher et Charles Türler qui font le pont avec les organes du cartel (Ébauches SA et Fidhor SA). La représentation graphique indique encore trois cas intéressants: le banquier Ad.-Théophile Bringolf et les horlogers Maurice Savoye et Georges Gabus-Savoye. Le premier relie Fidhor, l'ASUAG et la BCN, le deuxième connecte la holding avec les fabricants du Jura bernois, le troisième renforce la présence de la BCN en la rattachant au marché de l'or. Cependant, l'analyse biographique fait apparaître un nouveau cas de relation familiale puisque Georges Gabus-Savoye est le beau-fils du Maurice Savoye. La structure du réseau s'enrichit donc ici d'une attache supplémentaire. Un événement qui reste toutefois minoritaire dans notre échantillon, puisqu'une seule autre occurrence du même type a été identifiée depuis le début des mesures: le lien père-fils en 1920, également dans la famille Savoye (Figure 3).

Graphique 3: Administrateurs multiples (banquiers et horlogers) dans le district industriel entre 1900 et 1950



Calculs générés en février 2017.

De manière plus générale, on constate une inversion des catégories professionnelles, soit le remplacement des industriels par des financiers (Graphique 2) et, dans le même temps, la substitution des administrateurs à deux mandats par des *big linkers* (Graphique 3). Ce phénomène est révélateur d'un changement d'attitude des élites. Au niveau des firmes, les résultats font ressortir le rôle crucial joué par les agences locales. Dans notre cas, alors que les établissements à vocation régionale (BCBE, BCN et BPS) sont implantés en terres horlogères depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les grandes banques (SBS et UBS) sont absentes du paysage jusqu'après les années 1920. En ayant participé à l'élaboration de relations de proximité avec leur clientèle, les premières disposent d'un avantage concurrentiel important sur les secondes, dont le centre décisionnel se trouve éloigné. Afin de rattraper leur retard, les financiers bâlois et zurichois ont défini une stratégie en deux temps. Dans une première étape, ils procèdent au rachat de petits établissements privés de nature familiale ou détenus par quelques entrepreneurs dans les années 1920<sup>50</sup> et, pour ne pas perdre les attaches avec le milieu local, gardent à la tête des nouvelles succursales un des hommes de

50 La SBS rachète la Banque Reutter & C<sup>ie</sup> à La Chaux-de-Fonds (1918), la Banque du Locle (1919) et, en 1920, la Banque Pury à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel (Hans Bauer, Société de Banque Suisse, 1872–1972, Bâle 1972, pp. 205, 221 et 482–490). L'UBS rachète la Banque Rieckel & C<sup>ie</sup> à La Chaux-de-Fonds (1919) et, à Fleurier, la Banque Weibel en 1919 et la Banque Sutter en 1928 (Victor Gros, Union de Banques Suisses: 1862, 1912, 1962, Zurich 1962, pp. 121–123 et 142).

confiance de l'ancienne maison, à l'instar d'une pratique éprouvée ailleurs.<sup>51</sup> Puis, dans une deuxième étape, ces mêmes individus sont remplacés par des membres de la direction centrale, principalement à partir des années 1940. L'apparition de ces nouveaux personnages trahit le besoin des banques d'accéder directement à des informations stratégiques sur la solvabilité de l'ensemble des fabricants. En ce sens, la modification de représentativité bancaire n'est autre que la transposition du «modèle de la dépendance aux ressources» du niveau local au niveau régional. Ce passage, d'une gouvernance décentralisée à une gouvernance centralisée, également observable dans l'industrie suisse des machines, de l'électrotechnique et de la métallurgie durant l'entre-deux-guerres,<sup>52</sup> participe à la création de la «Forteresse des Alpes».<sup>53</sup> Au niveau des individus, l'augmentation de la population de *big linkers* correspond très précisément à la phase de cartellisation de la branche. En effet, le secteur est touché par un mouvement de concentration industrielle entre le milieu des années 1920 et la fin des années 1930, selon un schéma classique: la syndicalisation entraînant la cartellisation laquelle favorise à son tour les opérations de fusion-acquisition.<sup>54</sup> Le réseau répond donc ici au «modèle de la régulation de la concurrence» selon lequel le développement des administrateurs multiples permet de réguler la compétition entre les acteurs économiques. Une évolution déjà mise en évidence en Allemagne<sup>55</sup> et en Suisse à la même période.<sup>56</sup> D'autre part, l'augmentation très nette du nombre de *big linkers* est également le signe que le réseau répond au «modèle de la cohésion de classe». Dans notre cas, le contrôle du marché des crédits bancaires, l'imposition d'une structure comptable uniformisée ou encore la surveillance des exportations de chablons par Fidhor et ASUAG sont autant de mécanismes de coopération non spontanée qui augmentent le degré de confiance mutuelle des acteurs en diffusant les valeurs liées à une saine pratique de l'établissement. Or, la création volontaire de dispositifs collaboratifs est une des conditions de résistance des districts industriels.<sup>57</sup>

51 Carnevali (voir note 38), p. 55.

52 Ginalski (voir note 4), p. 185.

53 David et al., De la «Forteresse des Alpes» (voir note 3), pp. 136–146.

54 Bram Bouwens et al., Competition and Coordination. Reconsidering Economic Cooperation in Dutch Business, 1900–2000, in: *Revue économique* 6, 2013, pp. 1105–1124, p. 1121.

55 Windolf (voir note 28), p. 446.

56 Alain Cortat, *Un cartel parfait. Réseaux, R&D et profits dans l'industrie suisse des câbles*, Neuchâtel 2009, p. 152.

57 Francesca Carnevali, «Escrocs, voleurs et receleurs». Le coût des transactions au XIX<sup>e</sup> siècle dans la ville industrielle de Birmingham, in: Michel Lescure (éd.), *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2006, pp. 167–179; Francesca Carnevali, *Knowledge and Trust. The Regulation of Cooperation in Industrial Districts. Birmingham (UK) and Providence (USA)*, in: Jean-Claude Daumas, Pierre Lamard, Laurent Tissot (éds.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750–2000). Entreprises, régulations et trajectoires*, Besançon 2007, pp. 223–238.

## Conclusion

Approcher le district industriel horloger suisse en ayant recours à l'analyse de réseau permet d'en délimiter les contours et d'en identifier les acteurs.

S'étalant sur les espaces cantonaux neuchâtelois, bernois et soleurois, le système de production flexible horloger est administré par un réseau de banquiers et d'industriels à la composition variable. Les personnalités locales sont remplacées par des représentants nationaux. Le passage de l'un à l'autre durant l'entre-deux-guerres est rendu possible par le rôle décisif des succursales, qui préparent la migration de la gouvernance vers les directions centrales des établissements. Ce faisant, le district est intégré au réseau suisse des élites.

Ce changement de gestion s'accompagne d'une modification des profils sociologiques de l'échantillon. En effet, au remplacement des personnalités à deux mandats par des administrateurs multiples s'ajoute l'inversion des catégories professionnelles, puisque le nombre de banquiers finit par dépasser la somme des horlogers. Le district se retrouve, à terme, gouverné par un réseau restreint de *big linkers*, ayant suivi une formation dans la finance et qui, avec quelques industriels expérimentés, contribuent à diffuser dans cet espace un ensemble de valeurs et de pratiques communes. Parmi les mécanismes de coopération rendus obligatoires, on relève l'échange systématique d'informations sur la solvabilité des entrepreneurs, l'harmonisation des pratiques comptables de l'ensemble des acteurs, des producteurs aux sous-traitants, et la surveillance centralisée des exportations des mouvements de montres et des pièces détachées.

Plus généralement, la démarche révèle un certain potentiel historiographique. Trois perspectives semblent se dessiner. Premièrement, ces résultats doivent maintenant être confrontés aux autres systèmes productifs horlogers (États-Unis, France, Allemagne et Japon). Seule l'approche comparative permettra de savoir dans quelle mesure le modèle dégagé ici explique ou non les contre-performances des nations concurrentes. Deuxièmement, la question est maintenant de savoir comment évolue la gouvernance du district industriel horloger suisse lorsque celui-ci se retrouve fragilisé en période de chocs technologiques, de crises économiques et de tensions géopolitiques. Enfin, l'application systématique d'une méthodologie quantitative permettra, à terme, d'expliquer la durabilité des districts industriels de la seconde globalisation, sur une base d'indicateurs comparables.

## Annexe 1: Méthodologie<sup>58</sup>

La base de données est constituée d'entités de nature juridique différente et à la structure multiforme et évolutive (entreprises, banques et syndicats), composées d'homonymes différenciés, exerçant simultanément plusieurs mandats entre 1900 et 1950.

La sélection a été opérée de la façon suivante: pour la sphère horlogère, nous avons analysé les rapports annuels des trois syndicats patronaux les plus importants (CSH, Fédération de l'industrie horlogère et Union des branches annexes de l'horlogerie), ceux de l'ASUAG et de ses sociétés affiliées et ceux de Fidhor. Pour la sphère bancaire, la sélection des établissements financiers s'est déroulée de la manière suivante: bien que le système bancaire suisse au XX<sup>e</sup> siècle se décompose en neuf catégories différentes,<sup>59</sup> nous avons retenu celles qui étaient actives dans les cantons où l'industrie horlogère suisse occupe le plus d'ouvriers, soit les cantons de Berne, Neuchâtel, Soleure, Vaud, Genève et Bâle-Campagne.<sup>60</sup> Nous avons donc écarté la Banque Nationale Suisse (BNS),<sup>61</sup> la «Haute Banque» (soit les établissements privés de Genève, Bâle et Zurich actifs dans les opérations financières internationales),<sup>62</sup> de même que les banques d'épargne et de crédit hypothécaire (dont les transactions ne sont pas directement liées à l'industrie horlogère),<sup>63</sup> pour ne conserver que deux catégories d'établissements: 1. les banques privées d'envergure nationale comprenant leur direction centrale et leur réseau de succursales dans les cantons horlogers; et 2. les banques publiques des dits cantons horlogers avec leur direction centrale et leur réseau d'agences. Il s'agit des enseignes suivantes: Société de Banque Suisse (SBS), Crédit Suisse (CS), Union de Banques Suisses (UBS), Banque fédérale SA (BFSA), Banque Populaire Suisse (BPS), Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), Banque Cantonale Bernoise (BCBE), Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Banque Cantonale de Bâle-Campagne (BLKB), Union des banques cantonales (UBC), Banque commerciale de Soleure (SHB) et Banque Cantonale Soleuroise (SKB).

Les personnes physiques se distinguent selon: numéro de série unique, nom, prénom, titre, dates de naissance et de décès (jour, mois, année), lieux de naissance et de décès, liens de parenté et mariage. Dans un deuxième temps, la hiérarchie interne des entreprises, syndicats, banques et autres commissions patronales horlogères a été

58 John Scott, *Social Network Analysis. A Handbook*, Londres 2013, pp. 41–61.

59 Cassis (voir note 45), p. 1017.

60 Les archives des Banques Cantonales de Fribourg et de Schaffhouse ne sont pas disponibles. La Banque Cantonale de Genève a été créée en 1994. Pour le cas tessinois, voir Pietro Nosetti, *Le secteur bancaire tessinois. Origines, crises et transformations (1861–1939)*, Neuchâtel 2018.

61 Werner Abegg et al., *Banque Nationale Suisse 1907–2007*, Zurich 2007.

62 Youssef Cassis et al., *Les élites bancaires suisses 1880–1960*, in: *Revue suisse d'histoire* 40, 1990, pp. 259–273, p. 272.

63 Marguerat (voir note 36), pp. 109 ss.

analysée de telle sorte à pouvoir distinguer les organes qui les composent.<sup>64</sup> De cette manière, chaque individu, pour chaque exercice et pour chaque raison sociale se voit attribuer un code selon le mandat qu'il exerce, que ce soit dans un organe législatif (président, vice-président, secrétaire et administrateur, par exemple) ou au sein d'un organe exécutif (président, vice-président, directeur, vice-directeur, sous-directeur, administrateur délégué, par exemple). Afin de pouvoir visualiser qui est membre de quelle unité, une analyse structurale a été réalisée grâce au logiciel Pajek.<sup>65</sup>

## Annexe 2: Notices biographiques

### Armin Laubscher, financier (1886–1955)<sup>66</sup>

Né dans une famille d'industriels horlogers à Täuffelen (BE), Armin Laubscher rompt avec la tradition familiale pour embrasser une carrière de banquier auprès de la Société de Banque Suisse. Sous-directeur (dès 1928), puis directeur (dès 1935) de la succursale de la SBS à Bâle, il finit par occuper un des sièges de la direction générale (1950–1952). Vice-président (1935–1945), président (1946–1950) et administrateur (1951–1955) de la Fiduciaire horlogère suisse SA à Bienne. Membre du conseil d'administration de l'entreprise familiale «Gebrüder Laubscher & C<sup>ie</sup>» (1933–1955).

### Werner Brandt senior, industriel (1875–1959)<sup>67</sup>

Après une formation horlogère à La Chaux-de-Fonds, Morat et Besançon, Werner Brandt senior entre en 1903 à la Fonderie Boillat à Reconvillier. Il y gravit tous les échelons: chef de fabrication (1904–1917), fondateur de pouvoir (1917–1930), directeur général (1930–1944) et secrétaire du conseil d'administration (1944–1959). Membre du comité de direction de la succursale de la Banque Populaire Suisse à

64 À titre d'exemple, la CSH est sans doute l'organisme le plus grand et le plus complexe de la base de données. Pour chaque exercice, le syndicat de l'industrie horlogère suisse se compose de plusieurs dizaines de délégués des cantons de Genève, Soleure, Berne, Bâle-Campagne, Neuchâtel, Vaud, Fribourg et du Tessin (fonctions législatives). Ceux-ci siègent dans une multitude de commissions et de sous-commissions (fonctions exécutives), dont les prérogatives varient selon les périodes, chacune d'entre elles ayant sa hiérarchie propre (président, vice-président, secrétaire, etc.).

65 Wouter de Nooy et al., *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, Cambridge 2011.

66 Fiduciaire horlogère suisse SA, Rapports de gestion, 1928 ss; Société de Banque Suisse (éd.), Société de Banque Suisse, 1872–1972, Bâle 1972, pp. 481–482; Werner Bourquin, 100 Jahre Gebrüder Laubscher & C<sup>ie</sup>. Schrauben- und Uhrenfourniturenfabrik Täuffelen, Täuffelen 1946, pp. 45 ss, et Archives de la Fondation Laubscher.

67 Banque Populaire Suisse, Rapports de gestion, 1923 ss; Société générale de l'industrie horlogère suisse SA (éd.), Circulaire n° 2, Bienne, 1. 1. 1934, 4 p., ici, p. 2; Le Courrier de la Vallée de Tavannes, 31. 3. 1959; Henri-Louis Favre (éd.), Fonderie Boillat SA (1855–1955). Ouvrage publié à l'occasion du centième anniversaire de la Fonderie Boillat SA, Reconvillier 1955, pp. 82–83, et Johann Boillat, Des alliances pour des alliages II. Le cuivre des ébauches, in: Bulletin de la Société suisse de chronométrie 85, 2018, pp. 37–41.

Tramelan (1923–1926), puis de celui de la direction centrale à Berne (1930–1932), administrateur de l'ASUAG (1934).

Louis-Paul Monnet, financier (1891–1936)<sup>68</sup>

Nommé par le Conseil d'État neuchâtelois à la direction de la Banque Cantonale Neuchâteloise (1928–1936), Louis-Paul Monnet défend les investissements consentis auprès des sociétés créées sous l'empire du cartel horloger: administrateur et membre du comité directeur de l'ASUAG (1931–1936), président de la Fiduciaire horlogère suisse SA (1932–1935), administrateur d'Ébauches SA (1930–1936), des Fabriques d'assortiments réunies SA (1931–1936), de la Société d'apprêtage d'or SA (1931–1936).

Louis-Edmond Gagnebin, industriel (1879–1959)<sup>69</sup>

Louis-Edmond Gagnebin, dit «Edmond», reprend l'entreprise de son père avant la Première Guerre mondiale. En 1928, avec deux de ses frères, il fonde la raison sociale «Société anonyme Les Fils de Numa Gagnebin, Fabrique d'horlogerie Numa (*Watch Factory Numa Gagnebin Sons Limited*)». Très impliqué dans les milieux financiers et syndicaux des territoires francophones du canton de Berne: membre de la direction de la succursale de la Banque Cantonale Bernoise à Tramelan (1921–1952), membre du comité directeur de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (1928–1957), délégué du canton de Berne auprès de la Chambre suisse de l'horlogerie (1927–1957), membre du comité directeur de la Société des fabricants d'horlogerie de Tramelan et de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie FH (1928–1939).

68 Banque Cantonale Neuchâteloise, Rapports de gestion, 1928 ss; Fiduciaire horlogère suisse SA, Rapports de gestion, 1932 ss; Ébauches SA, Rapports annuels du conseil d'administration, 1930 ss; Société générale de l'industrie horlogère suisse SA, Rapports annuels du conseil d'administration, 1931 ss; Société d'apprêtage d'or SA (éd.), Société d'apprêtage d'or SA, La Chaux-de-Fonds, 1912–1952, La Chaux-de-Fonds 1952, 40 p., et Feuille d'Avis de Neuchâtel, 25. 5. 1929, p. 10.

69 Chambre suisse de l'horlogerie, Rapports annuels du comité central, 1928 ss; Banque Cantonale Bernoise, Rapports et comptes annuels, 1921 ss; Feuille officielle suisse du commerce, 12. 5. 1928, p. 947, et Journal du Jura, 2. 3. 1959.

